

LETTRE OUVERTE

A l'attention de Monsieur le Président de la communauté de communes du plateau picard.

le 7 octobre 2021

Monsieur,

Le développement anarchique de multiples projets éoliens sur le territoire de la communauté de communes provoque la colère et l'opposition d'une partie grandissante de la population.

Vous ne pouvez pas ignorer que continuer de hérissier nos campagnes d'éoliennes toujours plus hautes n'aura aucun impact significatif sur la baisse des émissions de gaz à effet de serre dans notre pays et il n'est plus possible non plus, d'occulter davantage les préjudices et les risques que cette prolifération fait peser sur la population.

Les subventions et autres avantages déversés à fonds perdu dans cette industrie dont bénéficient principalement les industriels et les propriétaires fonciers sont financées en partie par de l'argent public. Mais ce financement provient surtout des taxes additionnelles payées par les clients et qui ne cessent d'augmenter provoquant une hausse continue du prix de l'électricité qui exposera les plus fragiles à la **précarité énergétique**.

De plus, nous sommes surpris que vous donniez crédit à cette obstination coupable du gouvernement qui consiste à continuer à investir dans cette énergie coûteuse et inutile (alors même que plusieurs pays européens sont en train de réviser cette orientation) en délaissant la filière nucléaire dans laquelle notre pays excelle, qui fournit de l'énergie à un prix compétitif et dont le bilan carbone est bien plus favorable. Cet aveuglement amènera, à terme, un risque de **pénurie** pour tout le monde et sera un handicap pour notre pays dans l'avenir.

Soyez convaincu que ces sommes d'argent, éphémères, aussi attractives soient-elles, ne compenseront jamais les nuisances subies durablement, par l'ensemble de la population.

Et loin d'enrichir notre territoire, c'est plutôt l'effet inverse qui se produira à brève échéance.

Car les personnes ayant les moyens de vivre et d'investir ailleurs qu'au milieu des éoliennes le feront.

Le mandat que vous ont confié les maires et, à travers eux, une partie de la population vous oblige et comporte l'engagement de protéger les habitants et notre cadre de vie commun.

C'est pourquoi nous vous demandons de proposer à votre assemblée le vote d'un moratoire visant à stopper tous les projets éoliens en cours sur le territoire du plateau picard.

En vous engageant dans cette démarche courageuse, vous ferez de notre communauté de communes un exemple pour le reste du territoire.

Respectueusement

Pour l'association

Eric Mijoule

Transmise pour information aux maires et aux élus des communes du plateau picard

Association CHAD pour la protection de l'environnement et du cadre de vie du plateau picard

37, rue Neuve 60190 Cressonsacq